L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 11 OCTOBRE 1890. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. SAMEDI, 11 OCTOBRE 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—Les deux tiers indivis, titre et intérêt, dans la propriété de chais connue comme le Batture Warehouse No 1.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Bâtisse en bois à deux étages, No 317 rue Baronne, entre Calliope et Clio.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—Belle résidence en bois à deux étages, coin sud-est des rues Chestnut et Peniston. Joli cottage double, rue Peniston, entre Camp et Chestnut.

PAR LE SHÉRIF—Lots de terre, terrains avec bâtisses et améliorations, dans les Premier, Deuxième et Sixième Districts.

Bourse d'Encan St-Charles.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Magnifique cottage, No 157 rue Troisième, entre Laurel et Constance.

LES INONDATIONS EN FRANCE.

Nous trouvons, dans le *Temps* du 26 septembre, les détails et les réflexions qui suivent:

Les rivières qui descendent des Cévennes au Rhône et au golfe du Lion décroissent; on annonce que le Rhône est rentré dans son lit. Dès maintenant, on va pouvoir se rendre compte des dégâts causés par les inondations. Il est certain qu'ils se chiffreront par des dizaines de millions.

Cette nouvelle leçon portera-t-elle ses fruits? Se décidera-t-on enfin, dans les régions dévastées, à empêcher le retour de pareils malheurs en étudiant et en mettant en pratique les moyens aujourd'hui connus pour "éteindre" les torrents?

Quand on envisage les effrayantes crues des rivières cévenoles, il semble qu'un tel résultat est impossible. Comment arrêter, par exemple, l'Ardèche, dont le débit ordinaire est de 5 mètres cubes par seconde et peut monter à 8,000 mètres, c'est-à-dire *seize cents* fois le débit normal? Comment éteindre le Vidourle, qui, de 100 litres par seconde passe à 1,500 dans ces brusques inondations qu'on appelle des vidourlades, et tous ces torrents qui montent à 15 à 20 mètres au dessus de leur niveau?

Le problème n'est pas insoluble. Il a été abordé et résolu sur plus d'un point, dans les Alpes, dans les Pyrénées et en Auvergne. Il s'agit uniquement de reboiser et de regazonner les pentes.

Tout le monde comprend que les pluies, en tombant sur un terrain boisé ou couvert de gazon, sont arrêtées par les mille obstacles des brindilles, des tiges d'herbes et des mousses. Elles peuvent alors s'infiltrer dans le sol, atteindre les racines et par le conduit offert par celles-ci, descendre à de grandes profondeurs, où elles alimentent les nappes souterraines qui forment elles-mêmes les sources.

Mais là où le déboisement et le pâturage ont mis le roc à nu, les pluies ont aidé à l'incurie de l'homme. Toute la terre végétale a été enlevée et transportée au Rhône qui, lui-même, a conduit ces alluvions à la mer; là elles se sont déposées et ont formé l'immense île de la Camargue.

On conçoit que les pluies tombant sur des montagnes rocheuses, très déclives, où rien ne peut ralentir les eaux à la surface, soient précipitées dans les vallées où elles s'accroissent sans cesse et ne tardent pas à former des torrents que rien ne saurait arrêter.

Le remède est donc tout indiqué: il faut reboiser et gazonner les vallées, en commençant par celles qui donnent la plus grande masse d'eau pendant les orages. En attendant que les plantations aient produit leur effet, il faut construire des barrages qui retiendront les eaux et pourront, plus tard, être employés aux irrigations et aux submersions.

Et ici nous touchons à la question vitale pour les populations du Midi. On sait avec quelle ardeur celles-ci sollicitent la construction d'un canal prenant les eaux du Rhône au-dessous de Vienne et les conduisant sur les deux rives du fleuve. Ce projet nécessitera au bas mot une centaine de millions pour ne desservir qu'une zone de terrains assez peu étendue. Il est facile de concevoir que, si l'on prend les eaux du fleuve à une altitude de 100 mètres, on ne pourra arroser que les terrains situés à une altitude plus basse. Or, comme il faut une pente au canal, on n'aura guère, quand celui-ci débouchera dans les plaines méditerranéennes que la moitié au plus de cette hauteur, soit 50 mètres. En outre le canal sera exposé aux désastres causés par les inondations qu'on n'aura pu prévenir, il pourra être coupé comme vient de l'être le canal de Marseille.

Avec le système de barrages successifs dans les vallées, barrages peu coûteux, puisque la quantité à retenir sera peu considérable, on pourra irriguer ou submerger des surfaces bien plus grandes, puisqu'on pourra, dès sept ou huit cents mètres d'altitude, arroser les pentes et transformer en prairies les moins déclives d'entre elles.

Et l'on aurait ainsi évité toute réclamation de la navigation.

Les dépenses seraient bien moindres pour des résultats plus complets; avec vingt ou trente millions, échelonnés sur une période de quinze ou vingt années, on pourrait "éteindre" les torrents les plus menaçants, transformer en bois ou en prairies les déserts pierreux, donner aux plaines du Midi les eaux nécessaires à la submersion des vignobles et, enfin, faire renaître les sources qui ont disparu des Cévennes.

Les résultats obtenus par le service des eaux et forêts dans les reboisements entrepris dans un grand nombre de bassins de torrents prouvent que la mise en pratique d'une façon générale des procédés mis jusqu'ici en œuvre suffirait à empêcher ou tout au moins à enrayer à jamais de tels désastres. Avec la dixième partie des sommes que va nécessiter la réparation des dommages de septembre 1890 on aurait rendu fort anodins les effets des pluies qui viennent de s'abattre sur les Cévennes.

—Voici les nouvelles que nous recevons des régions inondées:

L'Ardèche est le département où les dégâts paraissent le plus considérables. Nous avons dit hier que les deux villes les plus importantes du pays, Aubenas et Annonay ont été fortement éprouvées; par leur industrie et leur commerce elles font vivre toute la région. Les désastres causés aux établissements industriels se feront ressentir sur la population toute entière, déjà si éprouvée par les dégâts matériels qui ont frappé les campagnes.

Notre correspondant de Privas nous dit que toutes les nouvelles du département confirment, en les aggravant, les détails sur les ravages causés par les inondations.

On estime que la réfection des routes et ponts demandera près de six millions.

On compte environ trente noyés.

La rivière Aligneo, à la Souche, a emporté la maison d'école, la mairie et les archives.

Les communes des Ollières, de Saint-Laurent-du-Pape et de Beauchastel sont entièrement ravagées. Toutes les vignes, qui donnaient les plus belles espérances sont détruites, c'est là, comme dans bien d'autres points, la ruine complète pour les propriétaires.

A Vals-les-Bains, les eaux se sont engouffrées dans les grottes égyptiennes, appartenant à la Société des eaux de Vichy et les ont emportées.

De nombreuses fabriques riveraines ont eu leur matériel emporté et ne pourront fonctionner avant plusieurs jours.

On mande de Joyeuse, que toutes les vignes des communes de Rosières, Ribeyre-Couchet, Arles-Blanc, Chandolac, prêtes à vendanger, ont disparu. Les désastres sont immenses; plusieurs maisons se sont écroulées. Il y a plusieurs victimes.

Un éboulement s'est produit à Sainte-Marguerite-la-Figère, près des Vans, et a tué deux enfants.

En résumé, ce sont de partout les mêmes nouvelles; routes coupées, ponts emportés, etc.

Voici l'appel que M. Pradal, sénateur, adresse à la presse pour lui demander d'ouvrir une souscription:

Un immense désastre frappe notre département en quelques heures; sur tous les points, nos vallées les plus fertiles, les plus riches ont été saccagées et dévastées par une inondation sans précédente.

On comprendra toute l'importance des dégâts quand nous aurons dit que la rivière l'Ardèche, au pont du Vallon, s'est élevée à 17 m. 50 au-dessus du niveau normal et cette crue énorme, à peine croyable, s'est produite brusquement en quelques minutes, sans que les riverains aient pu prévoir ou soupçonner même le danger.

Tous ou presque tous les ponts sont emportés, les routes et les chemins coupés et effondrés, les propriétés détruites.

Nombre d'usines et de maisons sont rasées, des familles entières ont disparu, les récoltes perdues: tous les riverains sont ruinés.

Des milliers de malheureux, aisés hier encore, sont aujourd'hui sans ressources et sans asile.

Telle est l'effroyable situation faite à notre malheureux département qui, déjà, depuis longtemps, supportait avec courage, sans se plaindre, bien des épreuves, bien des misères pour soulager ces infortunés.

Le dévouement local, si grand soit-il, est insuffisant, nous avons grand besoin qu'on vienne à notre aide et nous sommes forcés de faire appel à tous les cœurs généreux en France.

Dans le Gard, les malheurs ne sont pas moins effrayants. On télégraphie, de Pont-Saint-Esprit:

Le Rhône augmente avec une rapidité effrayante.

La municipalité a organisé un service de bateaux pour porter des secours et pour s'assurer si les fermes riveraines ne doivent pas être évacuées par leurs habitants.

Les digues sont crevées sur deux points. Toute la plaine de la commune de la Motte est inondée.

Un canot, monté par quatre hommes, qui se rendaient dans une ferme, a sombré. Trois de ces hommes ont été sauvés par l'équipage d'un remorqueur de la Compagnie générale, amarré en face du quai; le quatrième a été entraîné par le courant.

Le niveau des eaux atteint presque celui de 1856.

—La pluie torrentielle qui tombe depuis six jours, a fait déborder le Gardon D'Anduse. Les vendanges qui, dans ce pays montagneux, se font tard, sont perdues; tous les raisins sont couverts de limon et de gravier.

Les usines riveraines, moulins, filatures, papeteries, fabriques de chapeaux, ont beaucoup souffert et subi des pertes considérables.

Les communications sont coupées avec la montagne; les courriers n'arrivent pas.

Le Gardon étant toujours très élevé, on redoute de nouveaux désastres.

—Dans Vaucluse, mêmes désastres, mais on annonçait hier que, depuis midi, le Rhône décroît de 20 centimètres par heure. Il est rentré dans son lit. Les faubourgs et la banlieu d'Avignon sont évacués par les eaux.

Le fleuve ne cote plus que trois mètres soixante.

La Durance est assez forte; elle roule des eaux boueuses et atteint trois mètres. Une crue est signalée, mais ses effets seront moins désastreux par suite de la diminution du Rhône.

Après un orage le temps s'est mis au beau; le mistral active l'écoulement des eaux.

La situation générale s'est très améliorée.

Les dégâts sont considérables dans les plaines d'Orange, de Caderousse et de Mondragon. On ne signale aucun accident de personne; les secours ont été portés par les pontonniers.

Le préfet de Vaucluse s'est rendu sur les lieux et a demandé au gouvernement des secours en argent.

—De Gap, on télégraphie, à la date du 24:

La pluie tombe sans discontinuer: le vent est tombé entièrement; on redoute des inondations; les torrents et rivières grossissent beaucoup.

Le *Temps* du 27:

M. Arnoux, inspecteur général des ponts et chaussées, envoyé dans le Midi par le ministre des travaux publics, a visité, hier, les parties inférieures de la vallée de l'Erieux et de la vallée de l'Ardèche; de concert avec les ingénieurs du service local, il a pris des dispositions pour le rétablissement immédiat de la levée du pont suspendu de Beauchastel et pour la remise en état de circulation de la route No 4, d'Aubenas à Joyeuse.

—Les lignes télégraphiques ont été fortement endommagées par la tempête de vent et de pluie qui a sévi dans la région du Sud-Est du 20 au 22 septembre et aussi par les inondations qui en ont été la conséquence.

Les lignes situées sur la rive droite du Rhône, dans l'Ardèche et le Gard et aussi dans le département de l'Hérault, ont eu particulièrement à souffrir des intempéries, de telle sorte qu'un grand nombre d'importantes communications ont fait défaut entre Paris et Marseille.

La correspondance a dû nécessairement être acheminée par d'autres voies que par les voies normales, et il en est résulté des retards sensibles dans les transmissions.

Les lignes souterraines elles mêmes n'ont pas été à l'abri des accidents qui ont entravé le fonctionnement normal du réseau aérien. Ainsi tous les fils de la section souterraine de Valence à Avignon ont été interrompus.

—D'après les renseignements parvenus au ministère des travaux publics, la crue des affluents de la rive droite du Rhône est finie. Aucune crue n'est annoncée de la Saône ni du haut Rhône. La pluie a cessé à Lyon et à Valence. Sauf à Beaucaire, où il reste à écouler les crues supérieures, tout parait terminé. Les dégâts constatés sur le Rhône consistent en rupture de digues couvrant des territoires cultivés en aval de Pont-Saint-Esprit, mais on ne signale pas d'avaries aux ouvrages de défense des centres habités. Les dommages dans la vallée du Rhône paraissent beaucoup moins graves que dans les vallées secondaires.

Le Gardon baisse sensiblement. Les diverses lignes de chemin de fer dont les voies sont coupées et qui ont déjà été signalées sont toujours interrompues.

Notre correspondant de Saint Etienne nous écrit que la Loire, qui avait inondé certaines parties basses de la plaine du Forez, est aujourd'hui en assez forte décroissance.

Le *Temps*, du 28:

Les inondations du Midi auront un contre-coup sensible sur l'industrie, par suite de la ruine d'un grand nombre d'établissements consacrés, surtout, à la préparation des soies. On n'a pas encore de renseignements précis sur les pertes éprouvées par les éleveurs de vers à soie et les mouliniers, mais elles doivent être fort considérables.

Ces pertes sont d'autant plus grandes, que la plupart des usines sont naturellement installées au bord des cours d'eau, surtout là où le charbon ne se trouve pas à proximité. Si, dans le Gard, où la houille abonde et où les rivières sont peu abondantes, le nombre de chevaux-vapeur est de 305 contre 93 chevaux hydrauliques, la proportion est renversée dans l'Ardèche, pays d'eaux abondantes, où l'on rencontre 3,210 chevaux hydrauliques contre 475 chevaux-vapeur.

Dans les deux autres départements grands producteurs, Vaucluse a 156 chevaux hydrauliques et 120 chevaux vapeur, la Drôme, 370 chevaux hydrauliques et 305 chevaux-vapeur.

Trois de ces départements ont été particulièrement atteints, l'Ardèche, le Gard et Vaucluse. L'Ardèche a été le plus frappé; la plupart de ses usines situées au bord des cours d'eau ont été emportées ou ravagées; les cocons prêts pour le dévidage et les soies moulinées ont été en grande partie emportés ou souillées de façon à ne pouvoir être manufacturées. On a vu, par nos dépêches, que la ville d'Aubenas, dans ses parties basses, a été particulièrement éprouvée; or, Aubenas est le centre le plus considérable du Midi pour l'industrie des soies grèges; c'est le marché où se concentrent toutes les affaires de la région séricicole.

Un chiffre suffira à faire comprendre les souffrances de la population ardéchoise. Sur 42,173 ouvriers employés en France au moulinage, ce département en compte à lui seul 14,000, la Drôme 7,200, le Gard 5,200 et Vaucluse 3,000. Dans le Gard et l'Ardèche, la plus grande partie de ces ouvriers sont donc réduits à l'inaction.

Heureusement que la récolte était faite. Si le désastre s'était produit au moment où les magnaneries étaient en pleine activité, la ruine aurait été complète. Le Gard fournit à lui seul 2,300,000 kilos de cocons, l'Ardèche en donne 1,810,000, la Drôme 1,654,000, et Vaucluse 1 million, soit les trois quarts de la récolte française. En 1882, la proportion avait été de 82 0/0.

On juge par ces chiffres, de la gravité du désastre qui atteint nos populations du Midi.

Certes, les dégâts causés à l'agriculture sont énormes, mais les ruines accumulées dans les régions industrielles d'Annonay, d'Aubenas et d'Anduze sont plus désolantes encore, car elles ont enlevé les ressources de la main-d'œuvre à un pays qui, plus que jamais, en aurait besoin.

—Le service des voyageurs, des bagages et des marchandises, à l'exception des chevaux et des bestiaux, est repris entre Genolhac et Villefort (ligne du Bourbonnais) dans les conditions suivantes:

Les trains 201, 715, 202 et 722 passent entre Villefort et Langogne; mais les voyageurs descent de voiture et font un parcours de cent mètres environ.

Les voyageurs sont prévenus que, afin d'éviter des accidents, les trains de nuit 713, 726, 709 et 710, venant de ou se dirigeant sur Paris, ne circulent pas au-delà de Genolhac.

Du côté d'Alais, le service est limité à Genolhac. Les marchandises pour une destination au delà de Genolhac sont détournées.

La circulation est toujours interrompue entre Lezan et Ribaute-les-Tavernes, ainsi qu'entre Pont-Saint-Esprit et Saint-Juste d'Ardèche (Ligne de Teil.)

Afin d'éviter toute contestation au point de bifurcation, les billets des voyageurs acheminés sur leur destination par une autre voie que la voie normale, doivent porter la mention "Voyageur détourné."

—On nous télégraphie, de Lyon:

Le comité de défense lyonnais du marché de la soie vient d'ouvrir spontanément une souscription en faveur des inondés de l'Ardèche et du Gard, pour venir particulièrement en aide à ceux des inondés qui appartiennent à la sériciculture, à la filature et au moulinage.

Des sommes importantes ont déjà été recueillies par des marchands de soie et fabricants de soieries.

La chambre de commerce s'est inscrite pour 5,000 francs.

—Le *Patriote de l'Ardèche* nous arrive aujourd'hui avec de navrantes lettres qui lui sont adressées de divers points du département. Nous en faisons les extraits suivants, complétant les renseignements fournis par nos dépêches et qui permettent de se rendre compte des désastres éprouvés par ce malheureux pays.

Ce qui a caractérisé et produit les catastrophes de ce genre, c'est la violence subite des crues dans la nuit et la matinée du mardi 23. La rivière d'Ardèche a atteint la hauteur énorme de 17 m. 50 à 17 m. 60 au pont de Salavas, où elle marque son maximum.

On a dit qu'elle avait dépassé toutes les crues connues.

En effet, dans les grandes crues elle avait atteint les cotes suivantes au pont de Vallon, repère des maxima, sauf le pont d'Arc et Gournier, où l'Ardèche étant plus resserrée encore, atteint toujours 3m15 de plus qu'au moulin de Salavas:

1644, 8 septembre......16m89
1772, 9 septembre......[illegible]
1827, 9 octobre......18m10
1846, 28 septembre......18m10
1857, 10 septembre......13m60

On remarquera que c'est presque toujours en septembre que se produisent avec les vents et les orages du Sud-Ouest ou du Sud-Est, les inondations dans les bassins de nos cours d'eau qui prennent leur source dans la chaîne des Cévennes et vers le plateau central.

Elles coïncident plus rarement avec les grandes crues du Rhône à cette époque, fort heureusement.

A Privas, mardi, la pluie est tombée avec une violence extrême dans la nuit, et vers quatre heures du matin les rivières d'Ouvèze, de Mézayon et de Charalon étaient énormes et bruyantes, menaçant les fabriques et usines sur leurs rives.

—De Bourg-Saint-Andéol, on écrit:

Pendant la nuit de samedi à dimanche, le vent du sud-est a soufflé en tempête et des paquets d'eau ont inondé notre ville. Ce même temps a duré jusqu'à midi. A partir de cette heure, le Rhône a commencé à croître avec une rapidité vertigineuse. En moins de trois heures, il avait crû de plus de 2 mètres. Jamais de mémoire d'homme on n'avait constaté une crue aussi rapide. Les eaux, extrêmement boueuses, entraînaient des arbres énormes, des meules de luzerne et de paille; des morceaux de terrains gazonnés présentant une surface de 7 à 8 mètres carrés, des bois de toute nature, des courges.

Les arbres étaient si nombreux que l'on en apercevait au moins une dizaine sur la même ligne d'une rive à l'autre. Aussi loin que le regard pouvait s'étendre, on ne voyait que des arbres se suivant ainsi à dix mètres de distance. Les eaux boueuses indiquaient qu'elles provenaient de l'Eyrieux et du Doux.

Mardi matin, le spectacle est plus terrifiant que le dimanche. C'est l'eau tombée dans la nuit de dimanche à lundi qui nous arrive. Les troncs sont plus nombreux. Les courges flottent de tous côtés. On voit passer plusieurs porcs. Le préposé à la constatation de l'étiage m'assure que l'on a vu passer un âne, une vache et le cadavre d'un nourrisson.

On signale des dégâts énormes dans les belles plaines de Saint Just et de Saint-Martin. De magnifiques récoltes, des vignes prêtes à être vendangées sont ravagées.

Dans le village de Saint Martin, l'eau de l'Ardèche a envahi l'église et est arrivée jusqu'à l'autel. L'Ardèche atteignait le premier étage de certaines maisons. Une partie du moulin à blé a été emportée.

L'Ardèche refoulait les eaux du Rhône et le maintenait à deux mètres de hauteur dans nos terres de l'Ilette près du Blanc-Rouge.

—Voici maintenant les détails sur Pont-Saint-Esprit:

Le gros de la crue de l'Ardèche a commencé le 22, vers dix heures du matin; en deux heures, quatre mètres d'augmentation.

Les eaux arrivent avec une vitesse vertigineuse, entraînant tout sur leur passage; un moulin à farine établi en aval de Saint-Martin d'Ardèche est enlevé en quelques minutes.

—A Aubenas:

On ne se rappelle pas avoir vu, de mémoire d'homme, une inondation comparable. Le niveau des eaux a dépassé le pont d'Aubenas; la moitié des maisons menacent ruine. On cite une famille sortie en toute hâte de l'immeuble qu'elle occupait, dont l'habitation s'écroulait quelques minutes après le départ de ces pauvres gens. A Tartari, les ateliers de filature ont été envahis par l'eau; on a dû sortir les ouvrières à la nage.

Les environs sont submergés, les récoltes ont disparu.

On estime les pertes subies par le moulinage des soies à deux millions environ.

Les habitants du faubourg du Pont n'osent pas encore rentrer dans leurs maisons, dont tous les rez-de-chaussée sont dans un lamentable état. Les conduites de gaz ayant été brisées sur plusieurs points, et, de plus, l'usine elle-même ayant été envahie par l'eau, notre ville est restée hier soir dans l'obscurité.

Dans l'église du Pont, il y avait deux mètres d'eau. Le curé et quelques paroissiens, surpris au milieu de la messe, se sont réfugiés sur l'autel et ont attendu pendant deux heures au milieu d'une mortelle inquiétude que l'eau se retirât ou les engloutît.

Dans tout le faubourg du Pont, le spectacle est lamentable: pas un magasin n'a été épargné, quatre maisons sont écroulées et on craint pour d'autres.

—A Tournon, les dommages les plus graves ont été causés par la crue subite du Doux:

Dans la fabrique d'engrais chimiques de M. Jourdan, ils s'élèvent à 40,000 francs au bas mot. La ligne de de chemin de fer en construction de Tournon à Lamastre est complètement obstruée par un énorme éboulement qui s'est produit dans la matinée. Le fameux barrage des eaux du Doux a souffert cruellement.

—A Saint-Péray, la rivière de Merdary a emporté une passerelle et a fait crouler le cellier du pasteur protestant. Les eaux ont envahi sa demeure, qui menace de s'écrouler à son tour:

La rivière du Mialan a causé des désastres immenses; des débris de toute sorte ayant formé un barrage contre le pont du chemin de fer, l'eau s'est précipitamment déversée sur toute la partie basse de la commune.

—Mais c'est la grande ville industrielle de l'Ardèche, Annonay, qui a été la plus gravement atteinte:

Le 24, à quatre heures du matin, une trombe d'eau, tombée sur les montagnes, arrivait jusqu'à Annonay; la Cance atteignait une hauteur de plus de 8 mètres.

Tous les ateliers sont envahis par l'eau; dans les mégisseries surtout, les dégâts en matières premières sont considérables. On les évalue à plusieurs millions.

Rue des Eygas, l'eau montait à 1 mètre 50. L'atelier Tracolet a été emporté par le courant; on a à déplorer la mort de M. Tracolet et de sa femme, qui ont péri dans l'éboulement.

Les bords de la Cance sont entièrement ravagés; la crue a tout emporté. Le quai de Marle s'est écroulé sur une longueur de 10 mètres environ; les grands platanes plantés le long des rives disparaissent sous l'eau. La magnifique parc de Pied de Bœuf est transformé en lac.

La crue actuelle a dépassé de plus d'un mètre celle, pourtant mémorable, du 2 octobre 1866.

Le niveau de la Deume a marqué 5 m. 30 à l'étiage du pont de Faya (50 centimètres environ de moins qu'en 1866). Le long de cette rivière aussi, les magasins, les ateliers et les caves sont inondés.

Une partie du parapet entier du pont de Faya a été emportée.

La place des Cordeliers est envahie par les eaux, et toutes les caves sont inondées.

Les désastres sont plus grands encore au quartier de Cance, où la rivière de Cance a atteint les premiers étages de toutes les maisons.

La rivière a inondé la rue des Eygas et a tout emporté dans les fabriques Franc, Montagnon, Maysonnier, Jomaron, Faton et Chenavas.

Les ateliers Marion et Lapize ont été ravagés par l'eau qui a entraîné des machines énormes et a détruit, en outre, les jardins et une partie du quai de Marle.

Beaucoup d'animaux domestiques ont péri; aucun arbre bordant la rivière n'a pu résister: tout est enlevé sur un parcours de près de vingt kilomètres, en amont d'Annonay.

—Les Vans:

Dans la journée de dimanche 21, un bloc immense de rocher s'est détaché sous l'action des pluies torrentielles qui tombaient depuis deux jours et dans sa chute a littéralement enseveli sous ses décombres plusieurs maisons situées au hameau de Morines, commune de Thines.

Dans l'une d'elles se trouvaient deux malheureux enfants dont les cadavres ont été trouvés intacts après le déblaiement des matériaux dans la posture qu'ils avaient au moment de l'accident, groupés sous l'âtre en train de se chauffer, tandis que leur mère, prévenue par l'ébranlement de la montagne, s'est enfuie affolée sans pouvoir porter secours à ses pauvres petits.

—A Montpezat, deux usines à soie ont été emportées, en même temps qu'un moulin où se trouvaient, paraît-il une femme et un enfant qui ont été noyés.

LOUISIANE.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 4 octobre:

La semaine dernière, M. Clark Le Blanc, l'habile directeur et co-propriétaire de l'habitation Pecan, a roulé 54 acres de souches de deuxième année, qui lui ont donné 266 barils de sirop de première qualité—soit près de cinq barils à l'acre. Au début de la roulaison, c'est un très beau rendement.

Sur Irion, M. Desobry est très satisfait.

—Dans 10 jours, toutes les sucreries seront en pleine activité.

—M. J. L. Tuttle, un de nos planteurs les plus intelligents, a résolu d'établir une raffinerie sur son habitation Laurel Hill. La fabrication d'un bon et beau sucre sera très utile au pays, si nous savons employer les meilleurs procédés. C'est l'intention de M. Tuttle. Son exemple sera suivi, bien vite, par d'autres.

Le *Banner*, New Roads, paroisse Pointe Coupée, du 4 octobre:

M. Ovide Lacour aura fini la levée Raccourci dans 10 jours. C'est un bon et solide travail qui peut résister à toutes les attaques du fleuve.

M. Bourgeois en fait autant, à la Levée Belzons, à laquelle il donne une solidité qu'elle n'a jamais eue. Désormais, nous jouirons d'une parfaite sécurité, de ce côté.

—On nous a montré un spécimen de coton dit "Southern Hope"; la filasse est fort belle et la semence très prolifique. M. Halle, de Raccourci de chez qui vient l'échantillon, a semé ce coton après le retrait des eaux. Il compte en tirer une balle par acre.

Le *Réveil*, St-Martinville, paroisse St-Martin, du 4 octobre:

On construit un chemin qui transportera les cannes de M. C. T. Cade jusqu'à la station Morgan. Le remblai est achevé; il ne reste plus à poser que les pièces de bois destinées à supporter les rails.

—Le chemin de fer qui a été établi par MM. Morris et Cie, pour apporter les cannes à l'usine de Franklin, est achevé jusque derrière Jeanerette: il sera poussé beaucoup plus loin.

—Il règne une grande animation dans Ste-Marie. Beaucoup d'habitants mettent leurs cannes en terre.

—Sur l'habitation Des Lignes, M. Binnings pousse activement la plantation des cannes d'automne, tandis que des ingénieurs inspectent les machines de la sucrerie, et veillent à ce que tout soit prêt, pour la roulaison.

—Le village de Charenton s'est agrandi depuis ces dernières années. Cinq grands magasins, une pharmacie, une scierie, une forge et des tonnelleries, sont chargés d'y attirer le commerce. Une rapide visite chez les commerçants de Charenton, nous a convaincus qu'ils n'avaient aucun sujet de se plaindre des affaires. MM. Xavier Halbert, An. Woodford, A. Delay et Veedert Sanarens sont fort occupés, et leurs stocks prouvent qu'ils sont bien achalandés. Si le Congrès votait les allocations nécessaires aux travaux du Canal projeté, ce petit village deviendrait, à coup sûr, un centre important.

L'*Entreprise*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 4 octobre:

La récolte de coton de la Fausse Pointe promet beaucoup—surtout ce qui a été semé après le retrait des eaux.

Les moulins à coton fonctionnent.

M. Numa Broussard nous annonce que l'un de ceux dont il croyait ne devoir pas se servir, va marcher.

—Voici une liste des divers établissements industriels de la Nouvelle Ibérie:

Deux scieries travaillant le bois de cypre de toutes les façons et répondant à toutes les demandes du commerce; une grande scierie spéciale pour merraine; une fonderie capable de répondre aux besoins de toutes les sucreries, des steamboats, de tous les chemins de fer et autres industries; une fabrique d'huile de coton de première qualité; deux moulins à coton, faisant de 25 à 30 balles, par jour; quatre briqueteries différentes pour les besoins de la communauté et des environs; une fabrique de portes, fenêtres et volets; une fabrique de voitures, de charrettes, de véhicules de tout genres; deux fabriques de citernes, très importantes; une fabrique de glace, qui sera bientôt accompagnée d'une seconde; une raffinerie centrale; une filature de coton. D'autres entreprises sont en projet; quelques-unes sont déjà en cours d'exécution.

Le *Herald*, Hahnville, paroisse St-Charles, du 4 octobre:

L'habitation Star avait commencé à rouler, mercredi dernier, mais une fissure qui s'est déclarée dans une des chaudières, a fait arrêter les travaux, qui reprendront, lundi prochain.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermillion, du 4 octobre:

Depuis que nous avons un temps sec et des vents du nord, le coton s'est ouvert rapidement. Les bras deviennent trop rares.

Nos "gins" sont tous en mouvement, depuis le commencement de la semaine, et le coton nous arrive assez vite.

—Le marché au riz est très animé avec une légère tendance à la hausse. Les cotes se formaient, hier, à $3 et $4, le baril de 162 livres.

L'*Union*, Post Breaux, paroisse St-Martin, du 4 octobre:

La rareté des pommes, cette année, ne sera égalée que par celle des pêches—c'est dire qu'il n'y en aura point ou que peu. La récolte a manqué presque partout, et les quelques vergers où l'on trouve de ce fruit, rapportent une fortune à leurs propriétaires.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 4 octobre:

La roulaison est commencée dans notre paroisse. MM. Barton et Caillouet ont allumé leurs feux, cette semaine. M. Minor commence lundi. Vers le 15 du mois, tous les planteurs de la paroisse seront en pleine campagne de roulaison.

Le *Protecteur*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 4 octobre:

Le moulin à riz Empire est maintenant en pleine activité; il donne un grain de première qualité. Nous en avons vu des échantillons, mercredi dernier; ils peuvent supporter, avantageusement, la comparaison avec les plus beaux produits de la ville.

Pointe-à-la-Hache est fière de son moulin et de ceux qui le dirigent: MM. Léonard Schayot, administrateur général; A. Martin, chef d'atelier; Léon Barberot, ingénieur.

—Le riz se vend un bon prix. Les planteurs des environs de Pointe-à-la-Hache le battent rapidement et l'expédient en ville.

—Les huitres de Bayou Cook passent, à bon droit, pour les meilleurs du monde. Les connaisseurs les déclarent supérieures à celles de Saddle Point, de Blue Point, de Baltimore. Il n'y a qu'un Bayou Cook, et la moitié de celles que l'on mange en hiver, ici et en ville, viennent d'ailleurs.

Le Bayou Cook est un petit cours d'eau qui relie le Golfe au Grand Bay. Le flux et le reflux y produisent des courants qui engraissent ces bivalves et leur donnent la saveur qui les distingue.

Trois cents personnes sont occupées à la pêche des huitres, dans le Bayou Cook. Ce sont des Italiens, des Siciliens, des Autrichiens, des Grecs, etc. Tout ce monde vit dans des huttes, le long du cours d'eau. Les huitres sont jetées dans des lougres, qui les transportent en ville, où elles sont revendues, au prix de $2, $2 80 le baril. Les pêcheurs ne sont pas propriétaires du terrain, qui a été acheté, l'an dernier, par une Compagnie; elle ci les pourrait, en ce moment, pour prendre possession de sa propriété, mais elle rencontre une forte résistance de la part de ces pêcheurs qui sont installés sur les lieux depuis nombre d'années.

Le *Weekly Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 8 octobre:

Le *Louisiana Advance*, dans la paroisse Bienville, va publier une édition spéciale, qui paraîtra le 17 octobre, à la gloire de Shreveport.

Le *Herald* dit qu'Arcadia tient la troisième rang sur la liste des marchés au coton de la Louisiane.

La Banque de cette localité fait de belles affaires; les dépôts sont abondants et le change y est considérable. Nos fermiers, nos marchands veulent en faire—dit l'*Advance*—une des plus solides banques locales du pays.

—La fabrique de charrues Hervey, de Shreveport, paroisse Caddo, est un des principaux établissements de cette ville; elle est maintenant, en pleine activité. Les produits de cette fabrique sont forts estimés et très recherchés de nos planteurs.

Les fabriques de balais et de chapeaux, vont bientôt, et à leur tour, commencer à marcher. Cela fait trois industries nouvelles installées à Shreveport, en un an.

—M. Sam Ford—encore un homme d'initiative, a loué les Hyneon Springs, pour 10 ans. Il va embellir l'endroit et le transformer en un rendez-vous on ne peut plus attrayant.

—La construction du chemin de fer entre Columbia et Alexandrie est commencée. Le *Chronicle*, de la paroisse Grand, dit qu'il y a au moins 1,000 travailleurs occupés sur différents points de la ligne, dans cette paroisse. Le chemin sera livré au public, en avril prochain.

—Des capitalistes de New York se sont intéressés à l'établissement d'une banque nationale, à Alexandrie, paroisse Rapides.

—Les travaux du chemin urbain, à Alexandrie, marchent vite.

Immédiatement après, les habitants établiront, dans leurs rues, l'éclairage électrique.

—La fièvre typhoïde fait des ravages dans la paroisse Lafayette.

[illegible] nom, annonce que la [illegible] serves, qui y existait déjà, va rouvrir ses ateliers. Les travaux recommenceront l'an prochain.

—La paroisse Lincoln veut, elle aussi, avoir son chemin de fer. Les habitants de Ruston font de grands efforts, afin d'obtenir le passage du chemin de fer Watkins, Gulf et Kansas City.

—Une fabrique de candy vient de s'établir à Thibodaux, paroisse Lafourche. L'entrepreneur est M. Higginbotham.

—Il vient de paraître un nouveau journal, à Amite City, paroisse Tangipahoa, le 1er octobre; il est intitulé: *Les Paroisses de la Floride*. Il est édité par M. W. H. McClendon, un écrivain de talent.

—Le *Times*, de Terrebonne, dit que le bureau de poste de Houma a été élevé en grade: il est placé dans la troisième classe; il devient ainsi un bureau présidentiel.

Les démocrates de la paroisse ont ratifié, avec enthousiasme, la candidature de l'hon. Andrew Price. Il s'est également formé un club central de paroisse, qui a arboré, avec éclat, le drapeau de la Démocratie.

—Dans la paroisse Union, Farmerville reçoit de nombreuses balles de coton.

Fait rare, dans une paroisse assez peu peuplée: il s'est célébré dix-sept mariages en un seul mois—le mois de septembre.

—Deux cas bien remarquables de longévité dans la race de couleur. L'un, Register Poydras, ancien esclave de Julien Poydras, est mort, à South Port Allen, à l'âge de 103 ans; l'autre, Nizzant Prudhomme, est âgé de 117 ans; il habite la paroisse Winn.

—Nous avons déjà annoncé que la paroisse Calcasieu et celle d'Acadie avaient envoyé des articles à exhiber au Palais de Maïs, de Sioux City. Il paraît que l'exhibition de Crowley y excite l'admiration générale.

—On sait déjà que le chemin de fer de ceinture de Shreveport, paroisse Caddo—un chemin de fer mû par l'électricité—a été construit sous les auspices des notables de cette ville; il a été livré au public le 4 octobre. La ligne s'étend sur une longueur de cinq milles et demi, et on peut la parcourir en 28 minutes et demie. L'ouverture a été l'occasion de grandes réjouissances; le succès a été complet.

Le Rénovateur des cheveux de Hall change les cheveux gris en noir, guérit la teigne et toutes les humeurs du cuir chevelu. Délicieux cosmétique.

ROY.—Décédée, vendredi 10 octobre à 8 heures P. M., MARGRET V. ROY, à l'âge de trois ans et 6 mois, native de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Roy et Schuls sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 11 octobre, à 4 1/2 heures précises de la résidence des parents, encoignure Derbigny et Espagne.

MASPÉRO.—Décédée, le 10 octobre 1890, à 8 heures P. M., MARIE EMMA, enfant de P. G. et de LOUISE MASPÉRO, à l'âge de 1 mois et 17 jours.

TO-KALON,

Vins rouges, Sauterne et Riesling; vins Blancs, Tokay, Angelica, Muscatelle, Blackberry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de H. W. Crabb, Oakville, comté Napa, Californie.

Paul N. Vermouille, Sole Agent, 129 rue Royale, coin Toulouse

Sample Room No 67 1/2 rue Carondelet, coin Perdido. 9 juil—6 m

Avis.

Ayant, ce jour acquis tout l'intérêt de feu H. F. Hall, de la maison H. F. Hall & Cie, et pris tout l'actif et toutes les obligations de celle-ci, avis est ici donné que les affaires de ladite maison seront continuées par le soussigné qui sollicite respectueusement une continuation du patronage de ses amis et du public en général.

ANDREW J. McSHANE.

11 oct—11 12 90

Perdue

Le 8 octobre, rue Chartres à Dumaine, rue Royale à Dumaine, Bourbon à Ursulines, une petite montre en or avec chaînette: "Charm". Récompense libérale à la personne qui la rapportera aux bureaux de l'ABEILLE.

10 oct—

New Orleans Brewing Association.

Peter Blaise, Président; H. P. Dielmann, Vice-Président; Ernest Pragst, Secrétaire.

BUREAUX: No 194 RUE COMMUNE, NOUVELLE-ORLÉANS.

21 août—1 an—dim

OFFICIEL.

PROCLAMATION.

Baton Rouge, 29 septembre 1890.

Moi, Leonard F. Mason, Secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane, je certifie que ce qui suit est la liste vraie et complète des notaires, dans la paroisse d'Orléans, qui se sont conformés aux dispositions de la 1re Section de la loi No 42 de la session régulière de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, tenue en l'année 1890.

Aleix, F. J.	Ivy, Edward
Adolph, Frederick	Kramer, Peter J.
Andry, Charles G.	Ker, William R.
Ardill, William	Kirchner, Ferdinand
Bouny, Eusèbe.	Kernan, Fergus
Buisich, John, Jr.	Legier, John R.
Bendernagel, John	LaPice, Ambrose G.
Buisson, Théodule	LeGardeur, Gustave, Jr.
Brewer, William F.	Lewis, A. J.
Bouchereau, Louis F.	Leake, Hunter C.
Barnett, Emile J.	Lamineis, R. A.
Barnett, George M.	Lemanne, P. Henry
Barnett, John J.	Meunier, J. F.
Barnett, William B.	Merrick, Edwin T. Jr.
Commagère, Ernest	Michel John T.
Calhoun, John	Martinet, Louis A.
Cheate, Benjamin F.	Morel, Octave
Colens, T. Wharton	McConnell, James, Jr.
Conand, P. A.	McLean, George G
Cahn, Edgar M.	McGuirk, Arthur
Cotonio, Théodore	Ory, Benjamin
Christy, George W.	Pascoe, William H.
Coffey, J. F.	Prêtat, George C.
Cooley, William H.	Patton, George T.
Charbonnet, F. D.	Peyroux, E. A.
Doriocourt, M. E.	Renault, Frank R.
Doriocourt, Antoine	Rebentisch, C. G.
Dreyfous, Félix J.	Rabouin, P. Alphonse
Dreyfous Abel	Rouen, J. B. Jr.
Délan Michel V.	Rhodes Henry J.
Dorocourt André, Jr.	Rouen, Bussière
Duibel, Frederick	Soniat, Charles T.
Ducros M. T.	Soniat, M. O.
Dearing, George W. Jr.	Seymour, William E.
Duvigneaud, Joseph	Spearing, J. Zacharie
Dowling, Richard H.	Spearing, Joseph H.
Dendgre, Walter D.	Simonds, E. L.
Earhart F. B.	Simeon, James
Eustis C. M.	Skinner, E. K.
Eustis, John G.	Sheilds, Coalleur H.
Elliott, B. C.	Taylor, J. D.
Franke, Charles	Titche, Bernard
Flower, Samuel	Trist, N. B.
Fourchy, Paul L.	Théard, Paul E.
Fahey, James	Théard, Charles J.
Forrelle, J. Henry	Upton, Robert P.
Gurley, W. Morgan	Upton, Charles B.
Gurley, Hewes T.	Voorhies, Martin
Grima, Edgar	Villeré, Omer Henri
Garland, Henry L. Jr.	Villeré, A. J.
Gayol, Théo.	Weeck, Jefferson C.
Griffin, Michael	Woolfe, James J.
Guillotte, J. V.	Wilson, Andrew H.
Gorman, Michael	Wolfson, Joseph N.
Hebert, Frank M.	Ward, J. B.
Heward, B. B.	Wright, William H.
Herd, Andrew, Jr.	Ward, John J.
Hart, W. O.	Zengel, Frank
Heidenhain, Henry	Zengel, Frederick.

Fait sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce vingt-neuvième jour de septembre, 1890.

L. F. MASON, Secrétaire d'Etat.

BATON ROUGE, LNE., 9 octobre 1890.

En outre des notaires ci dessus nommés, je certifie que Edward Joseph Blanchard a rempli les conditions requises pour exercer les fonctions de notaire dans la paroisse d'Orléans, en vertu des dispositions de la 1re section de la loi No 42 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, tenue en l'année 1890.

L. F. MASON, Secrétaire d'Etat

11 oct—3 fois en 10 jours

ETAT DE SITUATION DE LA New Orleans National Bank

A LA NOUVELLE ORLEANS

En l'Etat de la Louisiane.

A la clôture des affaires, le 2 octobre 1890.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$3,271,696 24
Surtirages, garantis et non garantis		309,980 00
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Bons des Etats Unis pour garantir les dépôts		100,000 00
Bons des Etats Unis en main		3,000 00
Actions, sécurités, réclamations, etc.		986,211 00
Dû par des agents de réserve approuvés		355,612 76
Dû par d'autres banques nationales		[illegible]
Dû par des banques d'Etat et banquiers		34,569 56
Propriétés foncières, meubles et installations		96,616 52
Dépenses courantes et taxes payées		14,432 22
Primes sur les bons des E. U.		31,482 83
Chèques et autres items comptant		2,196 88
Echanges pour le Clearing House		148,093 50
Bills d'autres banques		30,301 00
Monnaie courante, nickels et cents		2,096 99
Espèces		349,793 50
Billets Legal Tender		100,000 00
Fonds de rachat au Trésor des Etats Unis (5 pour cent de circulation)		2,250 00
Total		$4,872,757 62

PASSIF.

Fonds capital payé	$200,000 00	
Fonds de surplus	600,000 00	
Profits indivis	144,312 11	944,312 11
Billets de Banques nationales en circulation		34,500 00
Dividendes non payés		2,775 00
Dépôts individuels sujets à des chèques	3 223,777 12	
Certificats de demandes de dépôt	62 835 50	
Chèques certifiés	175 00	
Chèques du caissier en circulation	9,982 50	
Dépôts des Etats-Unis	110,000 00	
Dû à d'autres banques nationales	89,703 60	
Dû à des banques d'Etat et banquiers	85,696 78	3,581,169 51
Billets payables		300,000 00
Total		$4,872,757 62

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, WILLIAM PALFREY, caissier de la susdite banque, jure solennellement que le tableau ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et croyance.

WM PALFREY, Caissier.

Souscrit et assermenté pardevant moi, ce 9me jour d'octobre 1890.

GEO. W. CHRISTY, Notaire.

Correcte—Attesté:

SAM'L DELGADO,
CHAS. CHAFFE,
A. BALDWIN,
Directeurs.

11 oct—1f

AVIS D'ELECTION.

Bureau du Shérif Civil, Paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 3 octobre 1890.

En vertu de et conformément à une proclamation lancée par Son Excellence Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, datée le 14 août A. D. 1890, ordonnant qu'une élection soit tenue le

Mardi, quatrième jour de novembre A. D. 1890,

(étant le premier mardi qui suit le premier lundi du dit mois) de 7 heures du matin à 6 heures de l'après-midi, afin d'élire un Représentant pour chaque District Congressionnel de l'Etat de la Louisiane au Congrès des Etats Unis, pour le Cinquante-deuxième Congrès, pour servir le terme de deux ans à partir du quatrième jour de mars A. D. 1891.

Avis est par le présent donné qu'une élection sera tenue conformément à l'Acte No 58 de la Session extra de 1877 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, le

Mardi, quatrième jour de Novembre, A. D. 1890,

(étant le premier mardi qui suit premier lundi du dit mois) de 7 heures du matin à 6 heures de l'après-midi, dans toute la ville de la Nouvelle-Orléans et paroisse d'Orléans, à tels polls que désignera le gouvernement de la ville de la Nouvelle-Orléans, afin que l'on puisse voter pour les officiers ci après mentionnés, ainsi que le pourvoit la proclamation ci-dessus mentionnée, à savoir:

Deux Représentants au Congrès pour représenter l'Etat de la Louisiane au Congrès des Etats-Unis, pour le Cinquante deuxième Congrès, qui seront élus par les électeurs qualifiés des deux Districts Congressionnels suivants dont font partie la ville de la Nouvelle-Orléans et la paroisse d'Orléans, pour le terme de deux ans à partir du quatrième jour de mars A. D. 1891, à savoir:

Un Représentant pour le Premier District Congressionnel, composé des Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième et Quinzième wards de la ville de la Nouvelle-Orléans, et des paroisses Plaquemines et St-Bernard.

Un Représentant pour le Second District Congressionnel, comprenant le Premier, Second, Dixième, Onzième, Douzième, Treizième, Quatorzième, Seizième et Dix-Septième Wards de la ville de la Nouvelle-Orléans, et des paroisses Jefferson, St-Charles, St Jean-Baptiste et St-Jacques.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et ex-officio (returning officer) de la paroisse d'Orléans

4 oct—4 au 4 nov

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans,

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à double répétition. [illegible]

[illegible] 20 mai—

C. LAZARD & Cie

38 ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

24 oct—1 an—dim mer ven

MAINTENANT OUVERT

NOTRE NOUVEAU MAGASIN No 133 RUE DU CANAL.

Mesurant 156 pieds sur 30 pieds, 4 étages, est maintenant ouvert pour les affaires. Nous offrons au public une variété de

Tapis, Nattes, Stores, Toiles Cirées, Linoleums, Rugs, Rideaux,

lesquels en beauté ne peuvent être égalés. Nous ne tenons rien en dehors de ce genre. Nous sommes exclusivement un Magasin de Tapis; de sorte que nous pouvons donner notre attention personnelle à chaque détail ayant trait à notre genre d'affaires, et la quantité considérable que nous vendons, nous permet d'acheter beaucoup; or nous pouvons acheter et vendre à meilleur marché qu'aucune autre maison. Nous offrons aujourd'hui des Tapis à 45c. cousu et posé; et Body Bruxelles à 90c. cousu et posé. Nous offrons aussi Axminster Moquette à $1 25 qu'on vend partout à $1.65. Nous vendons des Tapis d'une yarde de large à 25c. Nattes chinoise à 10c. par yarde, posé sans frais extra. Des Stores élégants pour fenêtres à 50c et nous les posons sans frais extra. Flèches pour Corniches à 25c. complet. Rugs de Smyrne 50c. Rideaux Dentelles $1 la paire. Portières $2.50 la paire etc

LEOPOLD LEVY, No 133 RUE DU CANAL.

Le Magasin de Tapis le meilleur marché en ville.

13oct—1an—DMaJ

METROPOLITAN BANK, DEPARTEMENT DES ÉPARGNES

80............RUE DU CAMP............80

Capital.........$250,000 | Profits non divisés.........$40,000

FRED. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice Président. ED. CLAUSSEN, Caissier.

Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels elle donnera trois pour cent d'intérêt, payable tous les six mois.

Directeurs—Phil. W. Dielman, Frank Roder, Jacob Hassinger, H. F. Klumpp, John Nelson, Julius Weiss, Adolph G. Ricks, Fred. Peters et Louis Leonhard.

1er sept—1 an—4 fm mer

LES MEILLEURS PIANOS ET AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS

PHILIP WERLEIN,

La plus ancienne des maisons de Musique connues et populaires,

135 rue du Canal.

Pianos, Orgues vendus pour du comptant ou payables mensuellement, loués, réparés, accordés, échangés. Mathushek mis à l'épreuve et reconnus excellents. Pianos Weber, Mason & Hamlin, Steck, Kroeger, James & Holmstrom, Kurtzman, Ivers & Pond, Hale, Weser, Cable, Kimball. Instruments et articles de musique de tous genres.

Le public est cordialement invité à venir visiter le centre de musique de la ville. Rappelez-vous

PHILIP WERLEIN, 187 CANAL.

1fsurv—

Mme J. DEJAN,

GRAND MAGASIN DE MEUBLES,

Coin Dauphine et Quartier,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Le stock de Mme Déjan comprend toute espèce de meubles, fabriqués avec le plus grand soin et tous très élégants. Il se compose de toutes les essences:

ACAJOU, BOIS DE ROSE, NOYER, ETC.,

Elle a aussi un grand et magnifique assortiment de

NATTES, RUGS, VOITURES POUR ENFANTS, ETC

Invitation au public de venir examiner le stock et de s'informer des prix qui sont très modérés

3 nov—1an

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

1er sept 90—1an

L'EXPOSITION

La plus grande et la plus variée de Vêtements qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans!

LEON GODCHAUX,

81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres

LE PLUS GRAND MAGASIN DE VÊTEMENTS DU SUD.

Expose en ce moment un Stock extraordinairement grand et attrayant d'Habillements et d'Articles de Toilette, dont la variété est sans pareille, et le bon marché incomparable.

—:o:o:—

Les visiteurs du Carnaval et le public en général ne doivent pas manquer de venir examiner notre établissement et de profiter des avantages qu'il leur offre.

29 nov—1 an—dim mer ven

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. B. Lyman, Prés. Jos. Bowling, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec.

1jan—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.

Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

12 nov. '89—1an

Publié et prêt à être livré au Public:

Le Livre Bleu de la Nlle-Orléans

PAR SOARDS—POUR 1890-91.

Servez-vous du livre bleu pour adresser vos invitations, circulaires, etc., aux demeures des meilleures familles.

Un directory de noms choisis de toutes les personnes dépendant de l'argent et dont la connaissance peut être précieuse.

En valeur pour se référer à 10,000 noms de chefs arrangés en ordre alphabétique et classés par rues et numéros sera apparente à tous.

Si vous êtes d'une façon quelconque intéressé à obtenir le patronage des classes aisées, vous serez charmé de l'excellence de l'annuaire qui vient d'être publié. Faites-le demander de suite, car il n'y en a qu'un nombre restreint d'exemplaires en vente, l'ouvrage étant vendu par abonnement.

L. SOARDS, Editeur, 5 Place Commerciale, coin Camp.

14 sept—

Friction Rouge du Dr Testut

[illegible]

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET

Horloger, Bijoutier, Joaillier,

—Marchand de—

Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.

133 - RUE ROYALE - 133

Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent.

Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.

14 déc—1 an

Agence d'assurance mon compact de JAMES PREVOST, 135 rue Gravier, N. O., Lne.

[illegible]

JAMES PREVOST.

AMUSEMENTS.

Théâtre de l'Opéra.

Ouverture de la Saison 1890-91.

1re Soirée de Souscription.

Mardi, 14 octobre, à 7 h. 30,

LA TRAVIATA

Avec Mme Dynah Duquesne.........Violetta
M. Bovet.........Rodolphe
Et Mme Plantis, M. Fantries.

2me Soirée de Souscription.

Jeudi, 16 octobre, à 7 h. 30,

LA JUIVE

Rachel.........Mme Briard
Eudoxie.........Mme Dynah Duquesne
Eléazar.........M. Morris
Brogni.........MM. Chavarèche
Léopold.........Coutelier

Le Bureau de Contrôle s'ouvre samedi, à 9 h. du matin, au magasin de Philip Werlein, 135 rue du Canal.

Les Livrets de Coupons pour la saison seront délivrés au susdit Bureau. 11 oct—3f

Académie de Musique

AUJOURD'HUI MATINÉE A 12 M. LE SOIR, A 8 HEURES.

Deux dernières représentations de

LIGHTS AND SHADOWS.

11oct—1f

Théâtre St-Charles.

Deux dernières représentations de

A SOAP BUBBLE,

AUJOURD'HUI

Matinée à 12 M. Le soir, à 8 heures.

11 oct—1f

ACADEMIE DE MUSIQUE

Mme D. BIDWELL, Propriétaire et Directrice. A. ROIG.........Gérant.

DIMANCHE, 12 OCTOBRE.

Matinées Mercredi et Samedi à 12 m.

La troupe de W. H. POWER, représentant le drame romantique irlandais,

THE FAIRIES' WELL!

(Une pièce similaire du THE IVY LEAF).

Une troupe de première classe, incluant le comédien irlandais avec talent.

CARROLL JOHNSON!

(Anciennement de Johnson & Slavin's Minstrels) Une quantité de mises en scène—Une forte troupe dramatique, pleine de nouvelles chansons et danses.

Même reproduction qu'au Fourteenth Street Theatre, New York.

Dimanche, 19 octobre—THE FAST MAIL.

11oct—

THEATRE ST-CHARLES.

Mme D. Bidwell.........Propriétaire et directrice. A. Roig.........Gérant.

Semaine commençant dimanche 12 octobre.

Matinées, Mercredi et Samedi à midi.

Le grand drame émouvant et scénique de Geo. A. Morris

A LEGAL WRONG,

Ou Lost in the Tropics.

Dimanche, 26 octobre—Wm. Redmund, dans "Herminie" 11 oct—

GRAND OPERA HOUSE!

Ce soir, engagement de la troupe A. M. PALMER, Du Madison Square Theatre, New York

Dans la célèbre pièce de Sir Charles Young,

JIM, THE PENMAN.

"Le plus grand succès qu'on ait jamais vu au Madison Square Theatre"—New York Herald.

Dimanche 12 octobre—GILMOUR, LES 12 TENTATIONS. 8oct—

INSTITUTIONS.

Tombes à Vendre,

Cimetière St-Louis, rue Esplanade,

A un prix très raisonnable.

S'adresser aux personnes pour la vente et prix, s'adresser directement au concierge. (Cement Work) 19 Esplanade.

17sept—3m A. CHEVALIER.

Université Tulane de la Louisiane.—La prochaine session annuelle du Collège Tulane, Ecole Supérieure et "Sophie Newcomb Memorial College" commencera le 1er octobre 1890. Le Collège Médical ouvrira le lundi 20 octobre, et le Département de Droit, le 17 novembre. On peut se procurer des catalogues renfermant toutes les informations désirables en s'adressant au secrétaire de l'Université.

WM. PRESTON JOHNSTON, Président.

3 sept—3m

ECOLE D'ART.

Association des Artistes de la Nouvelle-Orléans.

La session régulière s'ouvrira le lundi 6 octobre, au No 203 de la rue du Camp. Cours élémentaire; étude de l'antique; étude d'après nature; peinture (huile et aquarelle), modelage, perspective, esquisse d'après nature. Exposition permanente d'œuvres d'art, ouverte tous les jours. Pour plus amples informations, s'adresser au siège actuel de l'Ecole, 59 rue Carondelet. 25 sept—1m

Bureau de New Orleans Waterworks Co.—49 et 51 rue Baronne—Nlle-Orléans, 8 octobre 1890.—A une assemblée du Board de Directeurs de cette compagnie tenue aujourd'hui un dividende semi-annuel de $3 00 par action a été déclaré payable le et après Vendredi 10 octobre 1890, aux actionnaires de cette date.

R. L. MACMURDO, Secrétaire.

7 oct—7f

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tous genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transférera son bureau du No 110 rue Canal au

No 167 de la même rue,

PRES DAUPHINE,

A partir du 1er octobre 1890.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber mes certificats de travaux reconnus supérieurs.

26 août—

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

MANUEL ABASCAL,	EDWD. J. BOBET,
PIERRE POUTZ,	E. GALLY,
S. GUMBEL,	A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT,	JULES ANDRIEU,
JULES TUYES,	E. LAROUSSINI,
GUS. PITOT.	J. W. HINCKS.

24 fév—

Dr J. B. PEREZ,

Médecin et Chirurgien,

Ayant une expérience de 25 années, pour traitement et la cure de toutes les maladies des Organes Génito-Urinaires.

Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soignées avec succès. La maladie de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Enrouement, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un caractère privé sont traités sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures assurées. Rétablissements de l'ordre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts, côté sud, près Canal, les pilules dites: "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularités de femmes.

14 déc—1 an